



22ème Congrès de l'ADERSE

Mercredi 3, Jeudi 4 et Vendredi 5 Juin 2026

Appel à communications

1^{ère} édition du Concours RSE étudiants

Les questionnements, voire la méconnaissance, qu'ont les étudiantes et étudiants sur les actions environnementales, sociales, sociétales et économiques des entreprises et organisations, sont nombreux. Pour preuve, les thématiques portant sur le champ très large de la RSE en entreprise, apparaissent de manière exponentielle dans les rapports et mémoires des étudiantes et étudiants. C'est pourquoi l'ADERSE souhaite donner la possibilité à chacun d'eux, qu'ils soient en Licence, Bachelor, Master, Mastère ou BUT, alternant ou non, de mettre leurs travaux, portant sur la RSE dans les entreprises et organisations, en lumière.

Eligibilité :

Les étudiants de Licence, de BUT GEA , de Bachelor, de Master et Mastère.

Dates limites :

Calendrier des soumissions

Étapes	Date limite
Envoi du projet (documents 1 et 2)	15 mars 2026
Retour éligibilité	30 avril 2026
Envoi du projet définitif	9 mai 2026
Date limite d'inscription	9 mai 2026
Participation au 22ème Congrès	03, 04 et 05 juin 2026

Adresse mail pour la soumission : concoursrseaderse2026@gmail.com

Axes thématiques éventuels

- Etude de projets en RSE dans les entreprises et organisations

La remise du prix du concours sera organisée le mercredi 3 juin en fin d'après-midi, lors de la première journée du 22ème Congrès de l'ADERSE.

Critères d'évaluation / Compétences attendues :

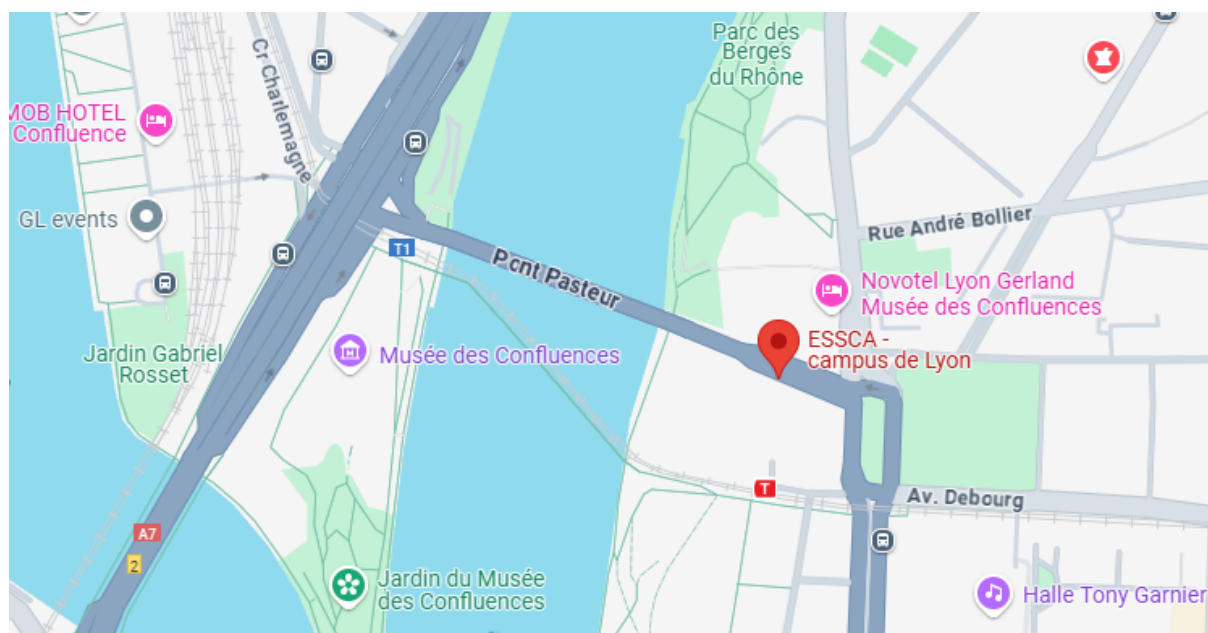
- Clarté de la problématique
- Cohérence du fil conducteur
- Objectivité du traitement du sujet
- Méthodologie utilisée
- Capacité à prendre du recul
- Eléments bibliographiques pertinents
- Qualité rédactionnelle
- Lien entre les constats et les pistes de préconisation suggérées
- Intégrer des outils / indicateurs de mesure et suivi
- Prise en compte du contexte de l'entreprise

Lieu du congrès

ESSCA – School of Management

4 Pont Pasteur, 69007 Lyon

Tél. 04 78 78 37 18



Format des communications

• Projet de communication :

- ✓ Document 1 : indiquer titre/ coordonnées et statuts du ou des auteurs/résumé de 10 lignes/3-4 mots-clés en français et en anglais
- ✓ Document 2 (anonyme) : mettre en page 1 : titre/ résumé/ mots- clés ; en pages 2 et 3 : problématique/ état de l'art synthétique/ méthodologie mobilisée/ plan détaillé/ bibliographie abrégée (principales références). Nombre de page maximum : 3

• Version définitive complètement rédigée des communications retenues : la communication devra être finalisée au format se rapprochant d'un article académique, avec revue de la littérature, problématique et questions de recherche, méthodologie, présentation des résultats, discussion, et bibliographie. Acceptation de texte de longueur variable et utilisant des formats différents, les organisateurs de ce Congrès ont pour seule exigence le respect de la feuille de style suivante : - Format A4 - document doc ou docx (pas de pdf) - marges standard (2,5 cm) - times new roman 12 (texte) ou 14 (titres) - références bibliographiques (idem à l'appel à communication) - numérotation des pages (en bas à droite)

+ Une pré-présentation en PPT de l'avancée des travaux.

Proposition pour avis du Bureau de l'ADERSE :

Le gagnant pourrait être publié par exemple dans « The Conversation » et/ou « Responsible Review » (<https://www.rse-responsables.com/>).

- Deux « catégories » : étudiants de licence et étudiants de Master
- Un prix principal pour chaque catégorie donnant lieu à une invitation au colloque de l'ADERSE avec une obligation de présentation en présentiel le mercredi 3 juin.

- Deux prix complémentaires : Prix de l'originalité et Prix de la transition remarquable
- Si l'entreprise accueillante, ou le terrain étudié de l'étudiant lauréat est disponible et intéressée, un représentant serait le bienvenu.
- Un engagement de présence au colloque sera attendu pour les deux lauréats Licence et Master.

Un Financement GEA validé pour la venue d'un étudiant « licence ».

Projet définitif PPT de présentation du rapport / mémoire « en l'état ».

Comité de sélection pour l'éligibilité des projets puis la décision des lauréats :

Béatrice Alliol (Pour prix Master)

Daniel Péliissier (Pour prix Master)

Marc Bonnet (Pour Prix Licence)

Renaud Petit (Pour prix Licence)